

DETAILS DU TRAVAIL FAIT PAR LE CANADA RELATIVEMENT A L'ECONOMIE DES VIVRES

ON A EXPORTÉ DURANT L'ANNÉE POUR PLUS DE \$700,000,000 DE VIVRES

Le contrôle des vivres par une commission officielle a eu pour résultat d'aider considérablement les Alliés et d'augmenter la production au pays.

Rien ne pouvait être plus erroné que l'impression populaire voulant que le besoin de l'économie disparaisse avec la cessation des coups de feu des armées. La paix n'a fait que rendre cette nécessité plus impérieuse qu'auparavant, d'après une déclaration faite par la Commission des vivres du Canada dans laquelle il est dit que, tandis que durant la guerre le peuple canadien travaillait pour fournir des provisions aux armées alliées et aux peuples alliés se chiffrant à environ 120,000,000 de personnes, maintenant, outre le besoin de partager nos vivres avec ces peuples, il nous faut encore venir en aide jusqu'à la prochaine moisson à environ 130,000,000 de Belges, de Serbes, de Roumains, de Grecs, de Czechs, de Jugo-Slaves et d'autres dans les territoires rendus et dans les pays neutres. Ce total de 250,000,000 de personnes qu'il nous faut nourrir ne comprend pas les populations des pays ennemis.

La part que le Canada a prise dans l'approvisionnement des vivres est un de ses plus grands travaux de la guerre, déclare ce communiqué en faisant la revue du travail du contrôle des vivres du Canada. Le contrôle des vivres en Grande-Bretagne n'a été établi qu'au mois de décembre 1916. Ce ne fut que lorsque la marine marchande eut été gravement diminuée par les sous-marins que la nécessité du contrôle des vivres se fit sentir en Canada, et le Bureau du contrôleur des vivres fut établi au mois de juin 1917. A cette époque l'on n'avait en vue que de conserver les vivres et de mettre fin à la perte sous toutes ses formes, mais l'on s'aperçut bientôt qu'il fallait faire plus que de se contenter de faire durer les vivres plus longtemps. Le 4 février 1918, la Commission des vivres du Canada, ayant reçu de nouveaux pouvoirs, prit la place du Contrôleur des vivres et commença la mobilisation des ressources de vivres et de terres productrices du Canada. Elle entreprit une campagne nationale qui, sous ses nombreuses formes, eut un beau succès et eut pour résultat une immense augmentation de la production des vivres dans tout le Canada.

DES CHIFFRES QUI NOUS ÉCLAIRENT.

Le tableau suivant de la valeur des vivres exportés depuis le commencement de la guerre nous fait voir les résultats des efforts organisés:

Pour l'exercice 1914-15...	\$187,011,300
Pour l'exercice 1915-16...	332,455,900
Pour l'exercice 1916-17...	482,619,400
Pour l'exercice 1917-18...	710,619,400

La valeur des trois grandes subdivisions de ces produits alimentaires durant ces trois années indique une

augmentation dont l'effet se fera sentir sur la prospérité et l'expansion du Canada, longtemps après la guerre. Les chiffres donnent le résultat de la période de douze mois finissant au mois de septembre de chaque année.

Année 1916—	
Pêcheries...	\$ 23,274,772
Produits des animaux...	111,331,332
Produits agricoles...	396,455,537
Total...	\$531,061,641
Année 1917—	
Pêcheries...	\$ 24,993,156
Produits des animaux...	157,415,287
Produits agricoles...	427,927,335
Total...	\$610,335,778
Année 1918—	
Pêcheries...	\$ 33,670,846
Produits des animaux...	163,483,362
Produits agricoles...	440,744,430
Total...	\$637,903,638

Le personnel de la Commission des vivres se composait de M. Henry B. Thomson, président de la Commission et directeur du Bureau de conservation des vivres; l'honorable Chas. A. Dunning, M.P.P., de Regina, directeur du Bureau de production des vivres; M. J. D. McGregor, Brandon, directeur des travaux agricoles; M. S. E. Todd, secrétaire.

Durant les trois premiers mois, la Commission de contrôle des vivres devait recueillir en détails tous les renseignements concernant les sources d'approvisionnement et les quantités de vivres en ce pays. Il fallait faire comprendre au public la nécessité de l'économie des vivres comme étant un devoir patriotique. Au mois d'août 1917, certaines restrictions furent imposées sur la consommation du bœuf et du bacon dans les places publiques où l'on sert à manger, et cette mesure fut la première d'un grand nombre d'autres mesures obligatoires qui donnèrent à la Commission le contrôle pratiquement de tous les vivres qui se trouvaient dans le pays. Des économies considérables furent accomplies dans les méthodes domestiques. Les principaux produits alimentaires, le blé, la farine, le bœuf et le porc furent continuellement en mouvement du producteur au consommateur, de sorte qu'aucune quantité ne devait rester en entrepôt sans nécessité.

Le tableau suivant, compilé tout récemment, montre les augmentations des récoltes du Dominion, augmentations dues à la campagne énergique de la "Production intensive" entreprise et mener à bonne fin par la Commission:

NOMBRE D'ACRES EN CULTURE.		
Acres	1918.	1917.
Blé...	17,353,902	14,755,850
Avoine...	14,790,336	13,313,400
Orge...	3,153,711	2,393,200
Ségle...	555,294	211,880
Pois...	235,976	198,881
Fèves...	228,577	92,457
Sarrasin...	548,097	395,977

Du 1er août 1917 au 31 juillet 1918, 118,579,601 boisseaux de blé, 11,257,942 barils de farine et 372,302 barils de gruau d'avoine ont été exportés du Canada. Durant le mois d'octobre et la première semaine de novembre, par suite de la grande rareté du beurre en Grande-Bretagne, la Commission des vivres a réquisitionné et a exporté plusieurs millions de livres de beurre en entrepôt au Canada, montrant avec qu'elle efficacité pouvait agir la Commission dans un cas d'urgence. Pendant ce temps, 25,000,000 de livres de beurre tenues en entrepôt sur les marchés canadiens furent employées à maintenir dans une juste limite les prix domestiques, afin qu'il soit impossible de réaliser des profits excessifs.

La surveillance exercée par la Commission des vivres sur les marchands, grâce au système d'émission de permis pour la vente ou l'achat de produits alimentaires, a été un des moyens les plus efficaces dans le travail de contrôle des vivres au Canada. A partir du plus important producteur de viandes jusqu'au plus humble boucher de village, à partir du plus gros manufacturier de farine jusqu'au plus modeste boulanger, et à partir du raffineur de sucre jusqu'au petit marchand de campagne, les produits alimentaires du Canada sont toujours surveillés de près, et l'on prévient la perte et l'amoncellement. Les marchands, d'une manière générale, ont coopéré volontairement avec la Commission des vivres. Le système de permis n'a causé aucun dissentiment dans le public; il a stabilisé les prix et a eu pour effet la répartition juste dans la distribution; l'approvisionnement domestique a été abondant, tandis que l'on a augmenté considérablement les quantités de produits alimentaires exportés. On a obtenu des résultats remarquables en imposant des restrictions sur l'usage des vivres, de la viande, du blé et des produits laitiers dans les endroits publics où l'on sert à manger.

LA COMMISSION A EMPÊCHÉ LES PROFITS EXCESSIFS.

Les profits excessifs sur les produits alimentaires ont été prévenus par la détermination énergique de la marge des profits, bien qu'il n'y ait eu aucune intervention dans les prix actuels des produits alimentaires. La Commission s'est toujours efforcée de maintenir des prix justes donnant un profit raisonnable au producteur afin que ne cesse pas la production des objets par suite de l'insuffisance du prix, ni que le prix soit élevé au point d'être excessif. Sous la direction du ministre du Travail, un arrêté en conseil concernant les prix raisonnables a été récemment adopté donnant aux municipalités le pouvoir de nommer des comités des prix raisonnables qui, au moyen d'enquêtes et d'investigations, se rendront compte des nécessités dans leurs propres régions et fixeront les prix en recommandant la réduction lorsqu'ils seront excessifs.

La Commission des vivres a économisé des quantités considérables de blé en réglementant la farine et en augmentant les propriétés farineuses jusqu'à 74 pour 100 du grain de blé, en réglementant les produits des boulangeries, en imposant des règlements sur le commerce des céréales en paquets, en rendant obligatoire l'usage général des succédanés pour la farine de blé, et de bien d'autres manières. On a défendu la fabrication de produits dans lesquels entraient de grandes quantités de sucre et de gras.

LA COMMISSION A POPULARISÉ LE POISSON.

L'usage du poisson comme produit alimentaire a été augmenté certainement de 100 pour 100 par le travail de propagande de la Commission des vivres, dans le but d'augmenter la consommation du poisson. Grâce aux efforts de la Commission, le poisson plat et d'autres bons poissons que l'on négligeait autrefois sont maintenant pris en grandes quantités et vendus sur le marché à des prix peu élevés. Le résultat de cette propagande est qu'actuellement on consomme chaque mois plus de la moitié d'un million de livres de ces poissons. Un grand nombre d'autres variétés de poissons ont été introduites dans l'usage public.

Une autre mesure importante de la Commission a été l'achat par la Commission de 1,125 instruments de traction pour les travaux de ferme, instruments que la Commission a revendu au prix coûtant aux cultivateurs. Cette politique a beaucoup aidé l'augmentation de la production agricole.

La Commission des vivres a toujours fait son possible pour obtenir une coopération efficace des autorités provinciales et municipales dans tout le Dominion, dans le but d'empêcher les profits excessifs sur les produits alimentaires, et elle a réalisé un beau succès dans ce travail. L'ordonnance de la Commission défendant le gaspillage des vivres sous toutes ses formes a permis à ces autorités de sévir contre les coupables. La détermination du prix du blé, par l'entremise du Bureau des Administrateurs du Grain, a rendu possible la limitation des profits des meuniers sur la farine.

Bien que les renseignements qui ont servi à guider les administrateurs de la Commission dans leurs travaux aient été recueillis dans une grande mesure par des comités dissimulés dans toutes les provinces, le véritable travail d'administration a été accompli dans le bureau central d'Ottawa, où on a employé un personnel variant, suivant les exigences des travaux, de 122 à 129. Le montant des correspondances par malle reçues et envoyées par ce bureau indique clairement le travail accompli. Durant les mois d'août, septembre et octobre le nombre de lettres reçues a été de 271,920, et durant la même période 322,085 lettres et circulaires ont été envoyées par ce bureau.